

TRAME POUR L'ÉVALUATION D'UN MODULE SUIVI DANS LE CADRE DU « RÉSEAU DE MASTERS SMS »

Objectifs

Les étudiant.es inscrit.es dans les UE de mutualisation offertes dans le « réseau de masters SMS » ne participent pas aux évaluations proposées aux « spécialistes » de cette UE, n'ayant pas par nature les prérequis suffisants de la discipline. L'évaluation demandée a pour but de rendre compte de la façon dont les étudiant.es relient les contenus découverts dans les UE de mutualisation ou les séminaires thématiques avec leur formation de rattachement, comment ils/elles intègrent les acquis dans leur projet personnel, dans leur mémoire, dans leur cursus de master.

Document à rendre

Sous la forme d'un dossier synthétique (3à 5pages), il est demandé pour chacune des évaluations suivies :

- une présentation succincte des connaissances théoriques, méthodologiques, praxéologiques découvertes dans le cadre de la formation suivie.
- la bibliographie de référence proposée et un bref résumé des articles et ouvrages lus
- un compte rendu réflexif des liens effectués entre les contenus de cette formation et le projet universitaire et/ou professionnel de l'étudiant.e.
- les attestations de présence signées par les responsables des UE et des séminaires thématiques

Évaluation

Ces dossiers seront remis sous forme électronique, à la fin de chaque semestre pour les UE et à la fin de l'année pour les séminaires de recherche, à l'ingénieure pédagogique du réseau.

L'évaluation sera effectuée conjointement par les enseignants des UE et les membres de l'équipe pédagogique. Seules les évaluations ayant obtenu la moyenne pourront être prises en compte pour la labellisation.

Le suivi des évaluations se fera par l'équipe de coordination du réseau pour les séminaires. L'ensemble des positives (6 pour l'ensemble du M1 et M2 – 4 pour celles et ceux uniquement inscrit.es en M2) donnera lieu à labellisation avec inscription dans l'annexe au diplôme.